

## L'ORDINATION

« Les sacrements sont les signes sensibles et efficaces de la grâce instituée par le Christ et confiés à l'Église par lesquels nous est donnée la vie divine »\*. L'ordination est l'acte liturgique par lequel est conféré le sacrement de l'ordre (du latin *ordo*, c'est-à-dire intégration d'un corps constitué). Il ne peut être donné qu'une fois à la même personne et ne peut être annulé : « *Tu es sacerdos in aeternum* », « *prêtre pour l'éternité* » est-il chanté pendant la célébration. Ce sacrement n'est réservé qu'aux hommes célibataires ou veufs ayant reçu les trois sacrements de l'initiation chrétienne.

### Le sacerdoce

Dans les cultes romains, le prêtre (*sacerdos* en latin de *sacer*, sacré) est un personnage chargé officiellement de servir à tout ce qui concernait les dieux.

Dans la religion catholique, la Constitution « *Lumen Gentium* » (1964) distingue deux types de sacerdoce : le sacerdoce ministériel, celui des prêtres et le sacerdoce commun qui concerne tous les membres de l'Église, laïcs et prêtres. Le sacerdoce ministériel est au service du sacerdoce commun, il fait l'objet d'un sacrement spécifique qui « *donne une effusion particulière de l'Esprit Saint qui configure l'ordinant au Christ dans sa triple fonction de prêtre, prophète et roi selon les degrés respectifs du sacrement* \* »



L'ordre sacerdotal comprend trois degrés :

L'épiscopat pour les évêques. Ils sont au service d'une Église locale (diocèse). Dans une synthèse, relue selon l'apport de la Tradition au long des siècles, en rigueur de termes, seul l'épiscopat dispose de la plénitude du Sacerdoce ministériel. Les autres degrés (prêtres, diacres) se définissent et se reçoivent selon l'épiscopat.

Le presbytérat pour les prêtres. Ils collaborent avec les évêques et ont en charge une partie du diocèse (paroisse, aumônerie ou service).

Le diaconat pour les diacres. Ils se mettent au service de l'évêque pour le ministère de la charité et de l'annonce « *ad extra* » (à l'extérieur) de la Parole de Dieu, tout particulièrement de l'Amour tendre, miséricordieux, patient de Dieu à l'égard de l'Humanité dans son ensemble et quelle que soit la conviction de foi des destinataires. Le diaconat se déploie principalement dans la vie de famille, la profession, le milieu associatif. La vertu essentielle du diacre est l'humilité. Tout prêtre, tout évêque est d'abord ordonné diacre et devrait tous les jours et durant toute leur vie se souvenir que la Charité (l'Amour) et l'Humilité sont les boussoles de leur vie.

L'évêque seul a la plénitude de l'ordre ; le prêtre reçoit une participation à cette plénitude, dans la ligne du sacerdoce, et le diacre, dans la ligne du service. Pour l'ordination épiscopale, la présence de trois évêques au moins est requise.

## À l'origine

Dans Exode 19, 6, Dieu dit à Moïse qu'il fait du peuple élu « *un royaume de prêtres et une nation sainte* ». Au chapitre 18 du livre des Nombres, Dieu donne à Aaron la tribu de Lévi pour le service liturgique. S'appuyant sur la lettre aux Hébreux, la tradition chrétienne relie



le Christ à Melchisédech « prêtre du Très Haut », « *le Christ qui a accompli une fois pour toutes son sacrifice rédempteur l'a rendu présent dans le sacrifice eucharistique par le sacerdoce ministériel.\*\** »

Les Pères de l'Église étaient divisés : tous considéraient le sacrifice du Christ unique mais certains le partageaient entre les ministres ordonnés et les fidèles tandis que d'autres distinguaient les ministres ordonnés des fidèles.

## Liturgie d'ordination presbytérale présidée par l'évêque

Le rituel se divise en trois parties : l'introduction, l'ordination et les rituels explicatifs.

La célébration commence par l'appel du candidat (ordinand) par l'évêque qui répond « Me voici ». Suit un dialogue où l'ordinand s'engage à vivre son ministère de prêtre. La litanie des saints, pendant laquelle l'ordinand est allongé sur le sol en signe d'abandon à Dieu, termine cette partie.

Avant d'imposer ses mains sur l'ordinand dans un geste de bénédiction et de prière silencieuse, l'évêque prononce une prière pour invoquer la venue de l'Esprit Saint sur le futur prêtre. En imposant les mains, l'évêque rappelle la mission confiée par le Christ qui se transmet par les mains des apôtres et de leurs successeurs.

Les rites explicatifs sont là pour symboliser et expliciter les tâches, les fonctions et la dignité du nouvel ordonné. Ce dernier revêt les vêtements sacerdotaux, reçoit l'onction chrimale puis la patène avec le pain et le calice avec le vin qui seront consacrés pendant la liturgie eucharistique. Enfin, l'évêque échange avec l'ordonné le baiser de paix.

La liturgie eucharistique peut alors se dérouler.

## En pratique dans l'Église catholique romaine

### Ordination épiscopale :

Dans l'Église primitive, les évêques (du grec *episkopos*, surveillant) sont les anciens (presbutéroï) à qui les apôtres confient la surveillance des nouvelles communautés chrétiennes. Aujourd'hui, l'évêque est le prêtre désigné par le pape pour devenir responsable d'une communauté chrétienne, il a la charge d'un diocèse. Il tire son autorité des autres évêques et du pape qui le consacre et, par-là, l'Église catholique le considère comme le successeur des apôtres. À ce titre, il est chargé d'enseigner et de transmettre



fidèlement la foi, il est le protecteur et le responsable des prêtres de son diocèse et, au cours de ses visites pastorales, s'enquiert de la vitalité de la communauté qui lui a été confiée. Deux sacrements lui sont réservés : la confirmation et l'ordre. Il porte une croix sur sa poitrine pour rappeler que la source de sa foi est la mort et la résurrection du Christ ; ses attributs sont la mitre dont les deux pointes représentent l'Ancien et le Nouveau testament reliés par une étoffe, la crosse car il veille comme un berger sur son troupeau et l'anneau qui le lie à son peuple comme un époux à son épouse.

**Ordination presbytérale :**

La formation des séminaristes comprend deux cycles : le premier dure deux ans, c'est le temps du discernement ; le second dure trois ou quatre ans et est orienté vers le ministère presbytéral.

Le sacrement de l'ordre configure le prêtre au Christ grand prêtre et lui permet d'agir « *in persona Christi capitis* » c'est-à-dire en la personne du Christ, Tête de l'Église, à la place du Christ chaste et obéissant à Dieu son Père. Le prêtre s'engage donc au célibat et à obéir à son évêque.



La dernière année, année diaconale, dirige la formation vers la pratique pastorale. Des rites liturgiques jalonnent ce cheminement : admission, lectorat et acolytat, ordination diaconale et ordination presbytérale, généralement au bout d'un an de diaconat. Le prêtre célèbre baptême, eucharistie, réconciliation, mariage et onction des malades ; dans certaines circonstances, délégué par l'évêque, il peut donner la confirmation. Les ordinations ont lieu majoritairement fin juin autour de la fête de saint Pierre et saint Paul qui représentent les deux piliers de l'Église.

**Ordination diaconale :** le diacre (du grec « *diaconos* », serviteur) est un homme célibataire ou marié ordonné pour la vie qui doit obéissance à son évêque au service de la liturgie, de la charité et de la Parole de Dieu. Il peut célébrer baptêmes et mariages, en paroisse, il agit en concertation avec le curé. En France, 90% des diacres sont mariés. Pour l'ordination, s'il est marié l'accord de l'épouse est demandé et il doivent être mariés depuis au moins dix ans ; s'il est célibataire, il fait vœu de célibat. L'étole portée en biais est le symbole de ce ministère ordonné.

\* (Compendium du Catéchisme de l'Église catholique)

\*\* (Catéchisme de l'Église catholique)